

# Des ONG palestiniennes en appellent à la Cour pénale internationale

4 octobre 2013



**LE FIGARO**

Entre la justice et la poursuite du processus de paix, la société civile palestinienne refuse de choisir. Deux mois après la relance des pourparlers israélo-palestiniens sous la houlette de John Kerry, une délégation représentant plusieurs organisations de défense des droits l'homme basées à Ramallah et à Gaza a été reçue jeudi par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, afin de réclamer l'ouverture d'une enquête sur les « crimes » et « violations du droit international » commis au préjudice de la population palestinienne.

Cette initiative intervient alors que l'Autorité palestinienne a décidé, à la demande des États-Unis, de geler temporairement le processus d'adhésion aux organisations internationales afin de ne pas compromettre les discussions avec Israël. « Une telle concession est plus qu'une erreur, un crime, s'insurge Shawan Jabarin, directeur de l'ONG al-Haq. Le droit des victimes palestiniennes ne peut faire l'objet d'aucun compromis. »

En se rendant jeudi à La Haye, Shawan Jabarin a tenté de ranimer une procédure engagée début 2009 après l'opération « Plomb durci », qui venait de faire plus de 1300 morts à Gaza. Le procureur de la CPI,

saisi par l'Autorité palestinienne, lui avait à l'époque opposé une fin de non-recevoir. Motif avancé : cette instance, malgré son adhésion récente à l'Unesco, n'avait pas qualité pour mettre en branle la justice internationale.

L'octroi du statut d'État non membre par l'Assemblée générale de l'ONU a depuis lors changé la donne juridique... mais l'Autorité palestinienne s'est engagée à ne pas porter le fer contre Israël. C'est pourquoi l'association al-Haq, le Centre palestinien pour les droits de l'homme et la Fédération internationale des droits de l'homme ont invité jeudi le procureur à reconnaître sa compétence et à engager des poursuites de sa propre initiative.

« Sur le fond, ce magistrat nous a semblé disposé à ouvrir une procédure, mais il ne veut pas en prendre seul la responsabilité, confiait Shawan Jabarin au sortir de la réunion. C'est pourquoi nous comptons faire pression pour que l'Autorité palestinienne ratifie au plus vite le traité de Rome. Nous allons leur dire que tout accord de paix qui se ferait contre notre exigence de justice ne recevra pas le soutien de la société civile palestinienne. »

---

**Lire aussi :** <http://www.lefigaro.fr/internationa...>

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Des-ONG-palestiniennes-en-appellent-a-la-Cour-penale-internationale>